

Élections des membres du Conseil du Barreau du Haut-Canada en avril 2011*

Les élections des membres du Conseil du Barreau du Haut-Canada auront lieu en avril 2011. Tenues tous les quatre ans, ces élections donnent à la profession l'occasion de choisir les futurs membres du conseil d'administration du Barreau du Haut-Canada.

40 conseillers et conseillères seront élus, dont 20 pratiquant le droit à Toronto et 20 autres venant du reste de la province. Sur ces 40 conseillers et conseillères, huit seront élus à titre de conseillères et conseillers régionaux dans les huit régions électorales dont les limites correspondent à celles des districts judiciaires de la province. Une conseillère ou un conseiller régional sera élu en fonction des bulletins de vote déposés par les électeurs des régions électorales. Les 32 conseillères et conseillers restants seront élus en fonction des bulletins de vote de tous les électeurs admissibles.

Nous encourageons les membres de l'AJJ à se renseigner sur les plates-formes de la campagne et, surtout, à voter! Il s'agit d'une élection repère, étant donné que des limites ont été instaurées en ce qui concerne les mandats et qu'un bon nombre de juristes des gouvernements ont annoncé leur candidature. Certains des candidats figurent ci-dessous ainsi que les liens vers leurs sites Web.

La liste complète des candidats de l'élection au Conseil 2011 se trouve à l'adresse <http://www.lsuc.on.ca/with.aspx?id=2147484326&langtype=1036>.

Candidats du ministère de la Justice

[Henry Gluch \(Toronto\)](#)

[Julie Jai \(Toronto\)](#)

[Dorette Pollard \(Ottawa\)](#)

Autres candidats

[Rob Wadden \(procureur de la Couronne provinciale, Ottawa\)](#)

[Daniel Guttman \(procureur de la Couronne provinciale, Toronto\)](#)

[Jennifer Halajian \(procureure de la Couronne provinciale, New Market\)](#)

[Will McDowell \(associé Lenczner Slaght\)](#)

[Janet E. Minor \(avocate générale, Ministère du procureur général, Direction du droit constitutionnel\)](#)

[John Callaghan \(associé Gowlings\)](#)

*L'AJJ a communiqué sur demande les hyperliens vers les sites Web des candidats à l'élection au Conseil uniquement pour mieux sensibiliser les membres des divers barreaux provinciaux aux élections au Barreau (Barreau du Haut-Canada). L'AJJ n'a officiellement appuyé aucun des candidats. L'AJJ encourage ses membres à participer aux élections au Conseil, entres autres, en lisant les documents relatifs à la campagne qui se trouvent dans les liens ci-dessus. Quand des utilisateurs choisissent un lien vers l'un des sites Web des candidats, ils quittent le site de l'AJJ. L'AJJ n'a aucun contrôle sur le contenu des sites Web externes des candidats au Conseil et n'en assume nullement la responsabilité.